

Michel Husson

LE PCF ET L'ÉCONOMIE

***Critique communiste*, n°163, automne-hiver 2001**

En tant que parti se réclamant du marxisme, le PCF se devait de produire des analyses du capitalisme et des voies de son dépassement ; en tant que parti, il avait pour fonction d'élaborer un programme. Il est normal que cette « double tâche » se soit accompagnée de tiraillements, voire de contradictions, et elle suppose en tout cas que soient bien précisées les modalités d'articulation entre l'analyse de fond et le programme d'intervention. Cette tension est inévitable mais elle a pris dans l'histoire du PCF, comme parti stalinien, une ampleur considérable qui s'est particulièrement manifestée dans le domaine économique. Plutôt qu'une histoire minutieuse des relations entre le PCF et ses économistes, nous voudrions proposer ici une première approche de cette question, autour d'un thème général qui est l'instrumentalisation de la théorie au service d'une orientation politique fluctuante.

Un potentiel impressionnant

On imagine difficilement aujourd'hui le prestige dont le PCF a pu bénéficier auprès de larges couches d'intellectuels, mélange subtil d'admiration pour le parti de la Résistance et de culpabilisation ouvriériste. Tout au long des années soixante s'est constitué autour du PCF un groupe d'économistes, intellectuels souvent brillants (et en tout cas très nombreux¹), qui ont cherché à redéfinir l'analyse marxiste du capitalisme. Il faut partir de la formation de ce groupe pour bien mesurer l'irréversible processus d'éclatement-décomposition dont il a dû souffrir ultérieurement.

Ce groupe intellectuel, emmené par Paul Boccara et Philippe Herzog, recevait en héritage une très lourde tradition dont le débat sur la paupérisation montre bien la dérive idéologique. Pendant des années, contre toute évidence, l'analyse officielle du PCF soutenait que les travailleurs étaient victimes d'un processus de paupérisation, non seulement relative, mais absolue. Il fallait ainsi s'aligner sur le dogme fabriqué par Staline dans ses écrits. Dans une petite brochure écrite en 1968, tout de suite après son départ du PCF, André Barjonet² rappelle que dans son ouvrage de 1952 sur *Les Problèmes économiques du socialisme en URSS*, Staline annonçait la « sous-production des entreprises » dans le monde capitaliste. Dans un article de l'époque, Maurice Thorez soutenait que la consommation de viande en France était à l'époque inférieure à ce qu'elle était sous le Second Empire.

Les économistes du PCF décidèrent de renouveler complètement cet héritage, mais en le transformant de l'intérieur. Cette entreprise, nourrie de travaux abondants publiés dans la revue *Economie et politique*, sans opérer une rupture, en restructurait considérablement la présentation. C'est le *Traité d'économie marxiste*, publié en 1971 qui représente la première contribution d'ensemble à cette nouvelle analyse. Sa

¹ La Commission économico-politique du PCF a pu compter jusqu'à 700 membres au début des années 70 !

² André Barjonet, *La révolution trahie de 1968*, Editions John Didier, 1968 . Barjonet était le responsable du Centre d'Etudes Economiques et Sociales de la CGT.

colonne vertébrale est la théorie du Capitalisme monopoliste d'Etat (CME), qui transpose les élaborations « marxistes-léninistes » d'Union soviétique et d'Allemagne de l'Est et redécouvre les travaux de l'économiste Eugène Varga, l'un des rares intellectuels marxistes à avoir produit des analyses originales du capitalisme de l'intérieur du stalinisme. Mais le *Traité* s'inscrit aussi dans un mouvement général de redécouverte des textes de Marx, où se fait notamment sentir la référence à Althusser. On lit ou on relit Marx, on le traduit et on l'édite. La première édition française d'un texte aussi fondamental que les *Grundrisse* date de 1968. Parallèlement, et sous l'influence de la nouvelle génération d'économistes professionnels, le secteur économique du PCF se frotte aux théories économiques non marxistes, notamment à la doctrine keynésienne, mais aussi aux marxistes plus radicaux. En 1970, on peut ainsi découvrir dans *Economie et politique* une critique d'une implacable orthodoxie adressée par Herzog à Baran et Sweezy, qu'il accuse de keynésianisme³.

Une autre caractéristique du groupe social que constitue la Commission économique du PCF est le renouvellement sociologique de sa composition, marquée par la présence d'universitaires et de polytechniciens. Les co-rédacteurs du *Traité* figurent en tête d'ouvrage avec tous leurs diplômes. Ce ralliement de membres de l'élite impressionne la direction du PCF, mais en même temps l'inquiète. On sent apparaître un fort besoin de contrôle et d'encadrement de cette machine intellectuelle qui risque d'oublier quelles sont ses véritables fonctions.

La théorie du CME prend cependant grand soin de se situer dans une continuité orthodoxe. Paul Boccara fait référence à Lénine, se démarque de Staline, et suit l'histoire du concept à travers ces documents aussi fondamentaux que sont le *Manuel d'économie politique* de l'Académie des Sciences édité à Moscou en 1955, ou la résolution de la « Conférence des 81 partis communistes et ouvriers » de 1960, qui propose la définition suivante : « *Les contradictions de l'impérialisme ont accéléré la transformation du capitalisme de monopole en capitalisme monopoliste d'Etat. En renforçant le pouvoir des monopoles sur la vie nationale, le capitalisme monopoliste d'Etat réunit la puissance des monopoles et celle de l'Etat en un mécanisme unique destiné à sauver le régime capitaliste, à augmenter au maximum les profits de la bourgeoisie impérialiste par l'exploitation de la classe ouvrière et le pillage de larges couches de la population* »⁴.

Ces supposées avancées théoriques s'articulent en fait autour de deux volets : d'une part le cœur de la théorie, dite de la suraccumulation-dévalorisation, d'autre part une théorisation des nationalisations comme stratégie anticapitaliste. Sur le premier point, la théorie bien particulière formulée par Boccara plonge des éléments d'analyse du capitalisme de l'époque dans un cadre théorique incohérent. Le rôle du financement public dans l'accumulation, la socialisation (à travers la sécurité sociale) d'une part croissante du salaire, la concentration du capital, voilà autant d'observations correctes. Mais le PCF prétend, sans y parvenir, en faire les composantes d'une théorisation plus générale.

³ Notons pour petite histoire qu'Herzog reviendra, de son propre aveu, à Keynes, alors que Sweezy continuera à intervenir comme marxiste radical.

⁴ *La Nouvelle Revue Internationale*, décembre 1960, citée par Paul Boccara, *Etudes sur le capitalisme monopoliste d'Etat, sa crise et son issue*, Editions sociales, 1974.

Le concept de dévalorisation est particulièrement tordu. Chez Marx, il désigne la perte de valeur périodique du capital, liée au fonctionnement cyclique de l'activité économique. Boccara introduit quant à lui une double confusion. Il baptise dévalorisation toute rémunération inférieure au taux de profit moyen, et étend ce processus sur l'ensemble de l'onde longue, mélangeant ainsi les formes concrètes d'organisation du capital et ses lois fondamentales. Mais davantage que les contorsions théoriques, ce sont les implications politico-pratiques qui importent. L'idée générale consiste à montrer que les monopoles exercent une fonction parasitaire sur l'ensemble de la société. Ils pompent des ressources sur le secteur public, à travers ce financement public qui constitue *Les Béquilles du capital*, pour reprendre l'expression imagée d'Anicet Le Pors. Ils pompent aussi de la valeur sur les petites et moyennes entreprises (PME), et ces transferts, baptisés « exploitation », sont placés sur le même plan que l'exploitation des travailleurs.

C'est souvent chez les disciples que se révèlent, par dérapages progressifs, la logique hasardeuse de tels échafaudages à prétention théorique. La capacité des monopoles de fixer leurs prix comme bon leur semble, et de garantir ainsi leurs profits, conduit peu à peu à l'idée selon laquelle « l'action de la loi de peréquation des taux de profit se trouve contrecarrée et, avec elle, les prix de production », de telle sorte que « la loi de la valeur se fraie de plus en plus difficilement son passage »⁵. Rappelons que la position marxiste pertinente consiste à poser la formation de la masse de plus-value comme préalable à sa répartition et à sa captation par les différentes fractions du capital. On voit bien que ce débat conserve son actualité, dans la mesure où la théorie parasitaire a retrouvé un nouvel essor avec la financiarisation. Il suffit de remplacer « monopole » par « finance » pour retrouver les mêmes absurdités sur la formation de la valeur. La rigueur théorique consistant à rappeler que la plus-value est créée dans l'exploitation, et répartie, dans un second temps, est aujourd'hui essentielle. Cette importance ne renvoie pas au désir de maintenir le dogme, mais à celui de bien décrypter le capitalisme contemporain. Celui-ci devient incompréhensible si on pense que la Bourse est une source autonome de valeur et non un moyen de capter celle produite ailleurs.

Mais c'est sans doute à propos des PME que l'on retrouve les plus belles âneries. Dans sa critique de la théorie du CME, Jacques Valier propose une abondante moisson, parmi lesquelles un livre sur les PME⁶ où l'on apprend que celles-ci ne sont qu'un « relais de l'exploitation monopoliste ». Claude Quin, ultérieurement PDG de la RATP, va même jusqu'à dire que ce sont les monopoles qui les « obligent à se retourner contre leurs propres salariés »⁷. Là encore, on retrouve des réminiscences lointaines de cette approche avec l'insistance démesurée accordée aujourd'hui par P. Boccara au « mot d'ordre » de crédits bonifiés pour les PME, qui ne seraient empêchées d'investir et de créer des emplois que par leur soumission aux grands groupes.

A l'époque, ce thème était fondamental pour fonder la stratégie d'Union du peuple de France et d'alliance antimonopoliste. Ce projet s'est appuyé sur une analyse de classes tout aussi erronée de la part du PCF. Elle consistait, pour aller vite, à

⁵ Jean-Pierre Delilez, *Les monopoles*, Editions sociales, 1972.

⁶ J. Chatain et R. Gaudon, *Petites et Moyennes Entreprises : l'heure du choix*, Editions sociales, 1975.

⁷ Claude Quin, « Salariés et PME. Des intérêts différents mais convergents », *Cahiers du communisme*, n°4, avril 1975.

distinguer deux classes fondamentales : la classe ouvrière et la bourgeoisie monopoliste, l'une et l'autre définies de manière restrictive. Entre les deux, s'étendent les « couches intermédiaires », salariées (employés du commerce ou de la banque, ingénieurs, cadres et techniciens) ou non salariées (artisans, patrons de PME). Cet ouvriérisme correspond à une division du travail : le PCF est le parti de la classe ouvrière qui s'allie au PS et aux radicaux, représentants des couches moyennes, et le ciment d'une telle alliance, c'est la lutte conjointe contre les méfaits des monopoles. Ce schéma aura d'ailleurs des conséquences dramatiques, pour le PCF lui-même. Au lieu de chercher à représenter la classe des travailleurs, il s'auto-limite à la classe ouvrière au sens strict, abandonnant de fait la « nouvelle classe ouvrière » à d'autres.

Cette posture explique l'incapacité du PCF à formuler des revendications unifiantes et à saisir la nouveauté des luttes de l'époque, qu'il s'agisse de Lip ou des mouvements d'OS. Sur le plan syndical, cela se traduit par un refus de remettre en cause la hiérarchie salariale par des revendications d'augmentation salariale uniforme (1500 F pour tous) qui déformeraient l'échelle des rémunérations au profit des plus bas salaires. Le PCF s'est toujours battu, y compris théoriquement, pour des augmentations en pourcentage (5 % pour tous) ayant pour effet de conserver la hiérarchie. Ce choix a eu des conséquences très graves sur l'éclatement de la classe ouvrière, mais on voit bien comment il repose sur une conception, supposée garantir le monopole ouvrier du PCF, qui voit l'unité du salariat comme une alliance entre deux corps séparés, la classe ouvrière et les classes moyennes.

Nationalisations, mixité, gestion

A partir de cette matrice de base, l'élaboration a fluctué au gré de l'actualité politique et s'est nourrie de développements et d'ajustements qui en ont fait un véritable bric-à-brac. Le premier ajustement, et le plus caricatural, a concerné le « seuil scientifique des nationalisations ». L'analyse du CME conduisait logiquement à l'idée qu'il fallait nationaliser les monopoles. Ce qui se passait ensuite était plus flou : s'agissait-il d'un capitalisme sans monopole ou de la transition au socialisme ? On n'en savait trop rien, mais le principe était en tout état de cause qu'une dose minimale de nationalisations était nécessaire pour infléchir réellement les grandes orientations économiques. Herzog et Boccara faisaient des gorges chaudes de ce seuil « scientifiquement » déterminé à partir d'une analyse de fond.

Dans un premier temps, ce seuil a été défini autour d'une liste de 25 groupes à nationaliser. Ensuite, lors de la discussion autour du Programme commun, il fut brusquement « dévalorisé » pour descendre à neuf grands groupes. Après la signature du Programme commun, ce seuil recommença à augmenter, sans doute en vertu du principe selon lequel « l'Union est un combat ». Enfin, après la rupture de l'union de la gauche en 1977, le non-respect du seuil fut invoqué pour justifier l'impossibilité d'un accord électoral lors des législatives de 1978. Trois ans plus tard, en 1981, on n'en entendra plus parler. Ces lamentables fluctuations ont dispensé le PCF de réfléchir réellement sur le contenu des nationalisations. Quand la gauche arriva au pouvoir en 1981 et nationalisa finalement, la cohérence possible des propositions du PCF avait été réduite à néant par ces ajustements successifs et par la vacuité de ces propositions en matière de gestion.

Il y avait bien ces fameux « nouveaux critères de gestion », et notamment la maximisation de VA/C inventée par Boccara. Ces symboles obscurs recouvrent une idée assez étonnante qui est que le capitalisme ne sait pas gérer ses affaires. Il maximise le taux de profit, mais ce faisant utilise mal l'argent et se prive d'une relance impétueuse tirée par la demande salariale. Cette extravagante prétention à améliorer le capitalisme est condensée dans cette formule cabalistique. Il faut donc maximiser la valeur ajoutée (VA) produite par unité de capital (C), ce qui permet de combiner l'efficacité (économie de capital) et des arrangements variés quant au partage de la valeur ajoutée. Tout ceci est parfaitement absurde et il est facile de montrer que ces critères vont se ramener à celui du profit, à moins de postuler la conversion spontanée du capitalisme à la satisfaction des besoins sociaux. Il faut y voir aussi une manière de critique collatérale au capitalisme, qui laisse des portes de sortie à son aménagement. Les thèmes du « gâchis », de la « casse », de la « mauvaise utilisation de l'argent » ne sont pas faux en soi. Mais la manière dont ils ont été martelés a créé constamment l'illusion que ce n'est pas le capitalisme en tant que tel qu'il faut combattre mais ses dysfonctionnements : le poids des monopoles, le poids de la finance, la recherche du profit à court terme, etc.

La théorie du CME sera progressivement rangée au magasin des accessoires, et ce tournant coïncide évidemment avec la participation du PCF au gouvernement de la gauche. C'est alors Philippe Herzog qui va réaliser une nouvelle synthèse dans un livre paru en 1982⁸. Le sous-titre annonce une « initiation aux politiques économiques actuelles » et il s'agit certainement d'une initiation à de nouvelles formes de collaboration de classes. Sur la question-clé des nationalisations par exemple, P. Herzog proclame cette fière devise : « *Personne ne propose de soviets à l'entreprise !* » et précise aussitôt : « *Nous, communistes, proposons en revanche le début d'un pluralisme dans les conceptions de gestion* ». Il faut méditer cet *en revanche* explicitant la fonction des nouveaux critères de gestion, qui ne sont autre chose qu'un dérivatif ou un simulacre de pouvoir des travailleurs dans l'entreprise. Le nouvel économiste en chef du PCF théorise la mixité conflictuelle entre un secteur public et un secteur privé. Cette compétition pacifique conduit à une économie hybride où, de fait, les critères capitalistes ne peuvent que dominer. Herzog l'admet lui-même : « *Les patrons émettront sans doute une principale critique : un tel critère pousserait à trop d'emplois et trop de salaires. C'est ne pas tenir compte du cadre concurrentiel dans lequel nous sommes et restons : les productions doivent être compétitives* ».

La dimension la plus sinistre de cette construction est la croyance en des « solutions nationales » qui renforce toutes les contradictions déjà signalées. On retrouve ici l'un des traits profonds des partis staliniens, à savoir leur incapacité fondamentale à développer une orientation internationaliste, et même à comprendre la dimension internationale de la crise. Ce qui se profile, c'est donc une « issue nationale » structurée autour d'une alliance avec les capitalismes nationaux autour du thème « Produisons français ». Cette position a considérablement affaibli le discours du PCF au début des années quatre-vingt quand il a dû affronter la fameuse « contrainte extérieure », invoquée pour justifier le tournant vers l'austérité. Dans un contexte où le Front national allait commencer à développer ses thèmes à partir de rapprochements entre les 2 millions de chômeurs et les 2 millions d'immigrés, le mot

⁸ Philippe Herzog, *L'économie à bras-le-corps*, Editions sociales, 1982.

d'ordre « Produisons français » était particulièrement douteux, d'autant plus qu'il s'accompagnait de pratiques condamnables à l'égard de l'immigration. N'était-il pas tentant en effet de rajouter « avec des travailleurs français » au slogan du PCF ?

Cette incompréhension de la nature mondiale de la crise se double logiquement gages donnés à la bourgeoisie française, bien résumés dans cette autre formule de Herzog : « *Si des sacrifices pouvaient être efficaces, les travailleurs les consentiraient. Ils ont le sens du devoir national* ». Grattez les nationalisations, vous retrouvez le « devoir national ». Ce n'est pas seulement un jeu de mots mais une conception qui imprègne l'ensemble de ce groupe d'économistes du PCF. Dans un livre sur l'emploi⁹, deux d'entre eux parlent de « *montée des crises nationales des pays capitalistes* », comme s'il s'agissait de crises séparées.

Le PCF et l'emploi

Vient ensuite le tournant vers le néolibéralisme de 1983, inauguré par un programme de gel des prix, et surtout des salaires, mis en place par Jacques Delors. Un an plus tard, Laurent Fabius abandonne toute velléité de politique industrielle et de planification. Les nationalisations apparaissent alors pour ce qu'elles sont, une variante paradoxale du capitalisme monopoliste d'Etat, où les fonds publics servent à restructurer et reconvertir des groupes que l'on rendra un peu plus tard au privé. Faute de pouvoir assumer cette réorientation, le PCF quitte le gouvernement, qui approfondit le tournant. En 1985, Pierre Bérégovoy entame un vigoureux programme de déréglementation financière et systématise la politique de « désinflation compétitive ». C'est une période de restructurations brutales et de montée du chômage.

Dans un tel contexte, les réponses du PC sur l'emploi restent centrées sur des thèmes de gestion, et l'on peut parfaitement soutenir qu'elles ne se distinguent pas fondamentalement des « contre-propositions industrielles » chères à la CFDT. Le point commun de ces analyses, c'est au fond de dire que les capitalistes s'y prennent mal et que l'on pourrait trouver de meilleurs arrangements. La notion de « nouvelles productivités » fait partie de ce langage commun. Dans un texte de référence rédigé par Philippe Herzog, et qui représente la contribution de la section économique à la préparation du 25^{ème} congrès¹⁰, le premier axe avancé en matière d'emploi propose : « *Intervenir partout dans les gestions pour mobiliser les ressources nécessaires au développement des emplois* ». Mais au nom de quoi « intervenir » ? Le postulat, énoncé un peu plus loin, est qu'il est possible de « *relancer les productions, de mobiliser les ressources pour créer des emplois et des richesses nouvelles* ». Dans l'argumentation d'Herzog, on retrouve cette idée d'une « relance nationale » fondée sur la chasse aux « gâchis financiers » et sur la mise en avant de « nouveaux critères financiers ». Et de citer des exemples de ces luttes : « *A Technip, toutes les catégories de personnel se mobilisent sur des propositions permettant de maintenir l'emploi en développant les activités d'ingénierie pour aider les industries françaises à se moderniser (...) aux Charbonnages de France, les communistes continuent de montrer qu'il est possible d'éviter l'irréparable* ». Bref, l'activité des communistes,

⁹ Robert Salais et Jacky Fayolle, *Objectif emploi*, Editions sociales 1984.

¹⁰ Philippe Herzog, « Trois tâches pour construire un nouveau rassemblement populaire majoritaire », *Economie et politique*, février 1985.

c'est de faire des propositions opposées aux mauvais choix du patronat. Dans l'automobile « *l'effort des communistes pour un débat national sur le devenir de l'automobile a marqué des points (...) Mais rien n'est changé dans les choix négatifs de Renault, de PSA et des pouvoirs publics* ». Toute cette logique rejoint en pratique les thèses de la CFDT à la recherche d'un patronat éclairé qui mènerait une meilleure politique. « *Les banques pourraient être au service de l'emploi* » titre *Economie et Politique* du mois de septembre 1985. Dans le numéro de décembre, Herzog dialogue avec deux journalistes de la presse patronale (*Les Echos* et *La vie française*). Dans celui de juillet-août, il s'adresse aux dirigeants des PME et leur propose « *un partenariat pour l'emploi, le progrès et l'efficacité sociale* ».

Les critiques adressées au gouvernement du PS que le PCF a quitté un an plus tôt restent donc entièrement abstraites, dans la mesure où elles ne s'appuient pas sur un programme de mobilisation. Il y manque une compréhension correcte de ce que signifie l'offensive patronale de restructurations, contre les salaires, le droit du travail et la protection sociale. A en croire les experts du PCF, il s'agirait presque d'un malentendu résultant du poids de la finance, puisque « l'argent » pourrait être mieux utilisé avec d'autres critères et créer des emplois. Le PCF est profondément englué dans une idéologie où la cible n'est pas un système, le capitalisme, qui fonctionne selon ses propres règles, mais une entité floue, « l'économie nationale », qu'on pourrait faire mieux fonctionner à coup de partenariat conflictuel et de fonds pour l'emploi. Enfin, on ne peut que remarquer l'absence criante de tout mot d'ordre sur la réduction du temps de travail, alors qu'il s'agissait pourtant d'un thème majeur en cette période de montée du chômage.

La réduction du temps de travail

L'idée de la réduction du temps de travail est centrale dans l'histoire du mouvement ouvrier. On peut même soutenir que les premières luttes et les premières victoires de ce dernier portaient sur la limitation de la journée de travail. Il s'agit d'une constante de la tradition de la lutte des classes que l'on retrouve dans l'histoire de notre propre courant, puisque le *Programme de Transition* rédigé par Trotsky en 1938 contenait une revendication d'échelle mobile des heures de travail, complémentaire de l'échelle mobile des salaires. Citons ce texte de référence : « *Sous peine de se vouer lui-même à la dégénérescence, le prolétariat ne peut tolérer la transformation d'une partie croissante des ouvriers en chômeurs chroniques, en miséreux vivant des miettes d'une société en décomposition. Le droit au travail est le seul droit sérieux que l'ouvrier ait dans une société fondée sur l'exploitation. Cependant, ce droit lui est enlevé à chaque instant. Contre le chômage, tant "structurel" que "conjoncturel", il est temps de lancer, en même temps que le mot d'ordre des travaux publics, celui de l'échelle mobile des heures de travail (...) Le travail disponible doit être réparti entre tous les ouvriers existants, et cette répartition déterminer la longueur de la semaine de travail. Le salaire moyen de chaque ouvrier reste le même qu'avec l'ancienne semaine de travail ! Le salaire, avec un minimum strictement assuré, suit le mouvement des prix. Aucun autre programme ne peut être accepté pour l'actuelle période de catastrophes.* »¹¹

¹¹ <http://csf.colorado.edu/mirrors/marxists.org/archive/noneng/francais/trotsky/livres/trans/tran.htm>

Le PCF a depuis longtemps rompu avec cette perspective, très exactement depuis la période de la « Reconstruction », où il s'agissait de retrousser les manches et de savoir terminer les grèves. Avec des semaines de travail de plus de 50 heures, les 40 heures du Front populaire étaient bien oubliées. L'ouvriérisme et l'exaltation de l'effort au travail faisaient que la seule forme de réduction du temps de travail mise en avant centralement dans les revendications était la retraite à 60 ans. Au début des années 80, le PCF a raté une première fois le coche des 35 heures, parce qu'il n'était absolument pas porteur d'une telle alternative, si bien qu'il a contribué à faire accepter l'enterrement de l'idée de réduction du temps de travail après le passage aux 39 heures en 1982. Parti de gouvernement, le PCF a applaudi à la politique de Pierre Mauroy qui a découvert la préretraite comme succédané aux 35 heures et comme instrument « de lutte » contre le chômage.

Au plan syndical, les luttes sociales étaient dépourvues de véritables revendications radicales contre les licenciements et les dégâts opérés par une ligne de « reconversion » du capitalisme qui ne débouchait sur rien. Le discours creux des « nouveaux critères de gestion » était psalmodié sans aucune traduction concrète dans la résistance aux licenciements. Le grand rendez-vous avec les luttes des travailleurs allemands pour les 35 heures, au milieu des années 80, a été non seulement manqué mais est resté hors de la perception des cadres politiques du PCF et des militants syndicaux qu'il influençait. Cette faiblesse congénitale est un héritage du stalinisme qui a toujours contourné soigneusement tout ce qui pourrait donner lieu à une stratégie de contrôle ouvrier, conçue comme l'initiative directe des salariés sur tout ce qui détermine directement leurs conditions de travail. La crispation sur les solutions nationales et la volonté de ne pas contrer l'orientation social-libérale du PS au gouvernement ont fait le reste.

« Déshabiller Pierre pour habiller Paul », tel a été pendant longtemps la position du PCF à l'égard du thème de la réduction du temps de travail. Aux yeux des économistes du PCF, cette revendication prenait forcément la forme d'un « partage du travail », ou plutôt de la masse salariale, comme dans la version CFDT. Comment expliquer une telle distance par rapport à la réalité du mouvement social ? Ce rendez-vous manqué renvoie à une forme de trade-unionisme semblable à celui que Lénine reprochait à la Seconde Internationale, et qui consiste à séparer étroitement les tâches du syndicat et celles du parti : le syndicat revendique sur le salaire, et le parti cherche à prendre le pouvoir pour transformer la société. Il y a peu de passerelles entre les deux types d'activité, et cette division du travail correspond à l'opposition classique entre le programme minimum – la lutte de classes au quotidien – et le programme maximum qui alimente les beaux discours dominicaux. Quant à l'ouvriérisme, il prend la forme de cette glorification du travail qu'il ne s'agit pas tellement de transformer, mais de compenser par des hausses de salaires et des primes durant la vie active, et par une baisse de l'âge de la retraite ensuite.

Comment comprendre autrement que le PCF a toujours défendu la retraite à 60 ans, mais jamais les 35 heures ? Dans les deux cas pourtant, il s'agit de formes de réduction du temps de travail, dont les modalités de financement sont un enjeu ouvert. La différence, dans l'esprit du PCF, réside dans le fait que la retraite à 60 ans est une mesure générale, octroyée par en haut. Mais une loi sur les 35 heures mise en avant dès la montée du chômage aurait pu aussi fonctionner comme

revendication unifiante. La différence de fond réside dans l'incapacité du PCF à donner aux luttes ouvrières une autre cible que la grille salariale.

Derrière cette approche, il y a au fond une conception conforme à la représentation usuelle du keynésianisme, quant à la gestion de l'économie et à la sortie de la crise : augmentation des salaires et politique publique de relance, par l'intermédiaire d'un secteur nationalisé et grâce à une meilleure redistribution de « l'argent ». L'un des arguments principaux ressassés contre l'idée même de réduction du temps de travail présentée comme malthusienne était qu'un supplément de croissance, par relance salariale, était un bien meilleur moyen de créer des emplois. Derrière cette argumentation fondamentalement productiviste, on trouve une double incompréhension du fonctionnement du capitalisme. En premier lieu, le capitalisme, au moins en Europe, n'a jamais créé beaucoup d'emplois : la forte croissance des années d'avant-crise s'accompagnait d'une vigoureuse progression de la productivité du travail, de telle sorte que le nombre total d'heures travaillées augmentait lentement. La progression, très modérée, des effectifs correspondait pour l'essentiel à une réduction du temps de travail.

Ensuite, le capitalisme, et surtout après son entrée en crise, n'a pas seulement besoin de débouchés, mais surtout de profit. Il bloque les salaires et fabrique du chômage, non par absence de savoir-faire, mais pour rétablir le taux de profit. Dans la grande tradition antimonopoliste, le PCF dédouane le système en désignant des cibles périphériques, à savoir « l'argent » de la finance qui ne s'investit pas. C'est ne pas comprendre la nécessité pour lui de peser sur les salaires. La pertinence d'un discours rabâchant qu'il faut une relance des salaires et une autre utilisation de l'argent est réduite à néant par une sous-estimation de l'ampleur de la crise, à laquelle vient s'ajouter l'incapacité, héritée elle aussi du stalinisme, à dépasser l'horizon de la sortie de crise nationale. Fondamentalement, la vision du PCF se rabat sur le productivisme : pour créer des emplois, il faut produire plus, et ce sont les monopoles ou la finance qui y font obstacle.

Toutes ces visions partielles ont donc conduit le PCF à rater une seconde fois le tournant vers les 35 heures. En 1993, le chômage fait un bond en avant considérable. En février, sort une brochure de la Ligue, intitulée « Batta le chômage sans baisser les salaires, c'est possible ! 35 heures tout de suite, en route vers les 30 heures ». Juste avant les élections de mars, le PS redécouvre les 35 heures, et Fabius écrit même une tribune dans *Le Monde* où il propose la semaine de 32 heures. AC ! est mis sur pied en juin et lancé au mois de septembre. Son texte fondateur met au premier plan l'idée de réduction du temps de travail.

Que dit le PCF dans ce contexte ? En décembre 1992, *Economie et politique* sort un numéro spécial consacré tout entier à des « Mesures d'urgence pour l'emploi ». Sont confirmées six orientations énoncées en avril 1991 sous le titre général « Objectif emploi », que l'on peut résumer ainsi : 1) contrôler les fonds publics ; 2) taxer les plus-values et les sorties de capitaux ; 3) droits des travailleurs contre la flexibilité ; 4) augmenter les budgets de formation ; 5) revaloriser les salaires et reconnaître les qualifications ; 6) « relancer massivement la bataille pour produire et créer français ». L'absence de la réduction du temps de travail dans cette panoplie est toujours aussi criante. Pis, le seul article qui lui est consacré s'intitule « La peste ou le choléra ? ». L'auteur (anonyme ou collectif) s'en prend aux projets de « partage du travail » qui

visent à créer des emplois par extension du temps partiel ou baisse des salaires. C'est sur ce terrain qu'il polémique avec la proposition des Verts formulée par Alain Lipietz¹² sans hésiter à utiliser des arguments assez effarants, comme celui qui souligne que les salaires élevés des cadres créent beaucoup d'emplois de services : on croit rêver ! Imaginons un syndicaliste du PCF lisant cette diatribe : il en tirera l'idée que la réduction du temps de travail, quelle que soit sa forme, est un complot de la bourgeoisie destiné à « déshabiller Pierre pour habiller Paul ». L'auteur de cet article n'est pas absolument contre la réduction du temps de travail sans perte de salaires, mais il la réserve aux 2,3 millions de salariés qui sont en charge d'enfants et/ou de travaux pénibles. On se dispenserait volontiers de tels plaidoyers qui sont faits pour y opposer « *l'avancée de l'enjeu (sic !) de 10 % du temps de travail pour la formation* ». Voilà au fond à quoi se résume la nouvelle grande idée : on baisse le temps de travail de 10 % mais pour faire de la formation.

La sécurité emploi-formation (SEF)

Ce concept a été forgé au fil des ans et est devenu une référence centrale au 29^{ème} congrès qui s'est tenu à La Défense en décembre 1996. La résolution « sur le projet »¹³ du PCF « *avance une proposition neuve et de grande portée: une sécurité emploi-formation. Cette idée concerne naturellement l'ensemble des salariés et des sans-emploi, la nation elle-même ; elle répond particulièrement au besoin de réponses urgentes à la situation imposée aux jeunes. Il s'agit d'assurer à toutes et à tous un emploi, une formation liée à l'emploi. Et aussi de prévoir, d'organiser, de garantir le passage des salariés, tout au long de leur vie de travailleurs, dans différentes activités - emploi, formation, participation à la recherche, à la formation des autres, notamment des jeunes - avec un revenu correspondant à leur qualification et évoluant en fonction de celle-ci.* »

Tout cela peut sembler séduisant, mais se révèle assez vite peu mobilisateur. Certes, le projet précise que cette proposition « *va de pair avec une réduction importante du temps de travail sans perte de salaire et avec embauche compensatrice, impliquant l'adoption d'une loi-cadre fixant la durée maximale du temps de travail hebdomadaire à 35 heures, complétée par des négociations dans toutes les branches d'activités pour aboutir, selon les spécificités et les possibilités, à une réduction plus grande encore, jusqu'à 30 heures par semaine* ». Malgré cette clause de style, le projet de sécurité emploi-formation (SEF) sert au PCF de succédané à une orientation combative dont il s'est montré totalement incapable quand la question est redevenue d'actualité à partir de 1997. Le PCF n'a par exemple jamais mis en avant ce projet de loi-cadre, dont il parle dans sa résolution de fin 1996, ou plutôt il l'a laissé dans ses tiroirs. Il n'a joué aucun rôle de formation ou d'animation sur ces questions.

Sur cette question et sur d'autres, c'est une ligne Herzog-Le Duigou qui s'est imposée à la CGT. Les textes confédéraux de la période semblent avoir été rédigés de la main même d'Herzog, et sont en tout cas marqués du style emphatique qui lui

¹² Dont on ne dira jamais assez le temps qu'il a fait perdre au mouvement social en bataillant avec obstination contre la clause « sans perte de salaire », avant de faire l'éloge de la TVA, du temps partiel « choisi », du tiers secteur et des fonds de pension ... mutualistes.

¹³ Le texte de cette résolution est en ligne à <http://www.pcf.fr/29econgres/document3.html>

est propre. On peut dire que la responsabilité du PCF est très grande dans le désarmement du mouvement syndical sur la question des 35 heures. Faute d'initiative syndicale, le PS a pu récupérer et dénaturer l'idée de réduction du temps de travail. Il aurait pourtant été possible de réaliser une coalition entre partis, syndicats et associations (notamment de chômeurs) pour définir un projet radical de réduction du temps de travail et de lutte contre le chômage. Le PCF a été un obstacle, par son inertie et son conservatisme revendicatif, sans parler de son insertion dans la majorité plurielle.

Outre son caractère peu opérationnel, l'idée de SEF recèle d'énormes ambiguïtés qui ne sont jamais levées ou discutées dans les élaborations du PCF. Une telle formule cherche à prendre acte des modifications intervenues dans l'organisation du travail et à concilier la continuité de la situation sociale et la mobilité de l'emploi. Il s'agit là d'un thème de débat et d'élaboration, qui pose de nombreuses questions. La première est de savoir s'il faut accepter le discours patronal sur la flexibilité¹⁴. Celle-ci passe par exemple par la sous-traitance généralisée, et le projet d'Alcatel d'aller vers une « entreprise sans usines » vient d'en donner une illustration saisissante. Faut-il pour autant prendre comme donnée intangible ce type de restructurations ? La réponse est évidemment négative : il n'existe aucune nécessité objective, par exemple technologique, à ces choix organisationnels. Ils servent notamment à contourner le droit du travail en externalisant le plus grand nombre possible de segments de production dans de petites entreprises mal protégées. Mais le PCF n'est pas armé pour une telle réflexion critique, puisque ses économistes sont occupés à chanter la gloire de la « Révolution informationnelle » sans trop se soucier de l'allure qu'elle prend sous direction capitaliste.

Le PCF n'arrive pas à faire le lien entre les différents aspects de la discussion, et le « mot d'ordre » de prêts bonifiés aux petites et moyennes entreprises vient paradoxalement nourrir cette représentation déformée du statut réel des PME. Celles-ci sont présentées implicitement comme de vaillantes petites entreprises écrasées par les charges financières, alors que leur vulnérabilité provient de leur dépendance à l'égard des grands groupes qui pompent leur valeur ajoutée par toute une série de mécanismes. On retrouve décidément l'héritage de l'alliance antimonopoliste, et l'abandon de toute idée de contrôle des travailleurs sur la gestion des entreprises. C'est pourtant à la racine, donc dans les entreprises, qu'il faut prendre le problème si l'on veut limiter le droit patronal aux licenciements. Le projet de SEF peut très bien se réduire à un filet de sécurité récupérant après coup les victimes des licenciements reconnus implicitement comme inévitables.

La SEF devrait ensuite se situer par rapport à toute une série de propositions qui circulent sur le « marché » des idées. Il y a par exemple le contrat d'activité mis en avant par le rapport Boissonnat, et le statut professionnel proposé par le rapport Supiot¹⁵. Dans ces élaborations, il y a le meilleur et le pire. Le meilleur, ce serait un projet de mutualisation des coûts sociaux du chômage, à la charge des entreprises, de manière à assurer une continuité du contrat de travail. Le pire, ce serait un filet de sécurité, médiocre contrepartie à l'exigence patronale de gérer la main-d'œuvre sans aucune contrainte. Face à une telle ambiguïté, on peut au moins adopter le principe

¹⁴ Christophe Ramaux, « L'instabilité de l'emploi est-elle une fatalité ? », *Droit social*, janvier 2000.

¹⁵ dont l'un des rédacteurs, soit dit en passant, est Robert Salais ex-théoricien de l'emploi au PCF, et auteur, deux ans avant Balladur, d'une proposition de SMIC-jeunes à 75 % du SMIC. Voir *Le Monde* du 22 janvier 1992.

de précaution proposé par Robert Castel de ne pas « laisser la proie pour l'ombre »¹⁶. Encore une fois, il ne s'agit pas ici d'une réticence de principe. L'une des tâches des marxistes est bien d'élaborer des revendications qui préfigurent le mode de fonctionnement d'une société socialiste. L'une des rares choses sur lesquelles on peut s'accorder à ce sujet, c'est que la force de travail ne devrait plus être une marchandise comme les autres et que sa gestion devrait être socialisée, bref que le chômage devrait être aboli.

Cet objectif doit être compatible avec une certaine fluidité de l'emploi, qui n'a rien à voir avec la soif de flexibilité patronale. On l'oublie trop souvent, mais une société socialiste aurait pour visée de détruire un très grand nombre d'emplois rendus inutiles par une autre organisation de l'économie. Des centaines, voire des millions d'emplois, sont des doublons créés par une concurrence capitaliste largement irrationnelle ; ou bien, il s'agit d'emplois liés à la marchandisation de services collectifs. Avec la santé gratuite, par exemple, le travail des milliers de personnes qui gèrent les remboursements devient superflu. Toute une série d'industries, comme celles de l'armement, mais pas seulement elle, devraient être reconverties. Le maintien de l'emploi en l'état est une revendication possible à court terme, mais elle ne correspond pas forcément à une véritable perspective de transformation sociale. Il faut donc y adjoindre un projet de transformation du statut de salarié dans le sens de la continuité. Ce débat est donc parfaitement légitime et nous y avons nous-mêmes contribué¹⁷.

On peut même pousser la critique un peu plus loin, pour contester le rôle décisif accordé à la formation, présentée comme équivalente à l'emploi. C'est d'une certaine façon entériner des analyses parfaitement erronées qui cherchent à expliquer le chômage par une formation insuffisante. En grattant un peu, on peut même retrouver les théories les plus réactionnaires sur la fameuse « inemployabilité » des chômeurs : à défaut de pouvoir les employer, il faudrait donc les former. Cette vision du chômage par défaut de formation est évidemment très réductrice, et on peut se demander au fond s'il ne vaudrait pas mieux parler, par boutade, d'un projet de sécurité emploi-temps libre.

Ces critiques peuvent paraître malintentionnées mais elles correspondent au fait que le PCF propose une coquille vide qui a une fonction de délimitation politico-programmatique, plutôt qu'une véritable force revendicative. La formule tout terrain de SEF a le mérite de se prêter aux configurations programmatiques les plus diverses, mais le PCF serait bien en peine de donner un exemple de mobilisation autour de ce thème, ou de traduction législative concrète. Encore une fois, il n'a d'autre fonction que de substituer à un autre projet, celui du retour au plein emploi par une baisse radicale du temps de travail, et de faire oublier l'absence du PCF sur ce terrain.

¹⁶ Robert Castel, « Droit du travail : redéploiement ou refondation ? », *Droit social*, mai 1999.

¹⁷ Thomas Coutrot et Michel Husson, *Avenue du plein emploi*, Attac-Les mille et une nuits, 2001.

Le colloque fondateur de « Confrontations »¹⁸

Le 35ème étage de l'Arche de la Défense a été fréquenté pendant trois jours par un public inhabituel. Les économistes du PC, Paul Boccara et Philippe Herzog y tenaient colloque sous le titre « Créativité institutionnelle, nouvelle mixité, avancées autogestionnaires ». On pouvait noter la participation de plusieurs PDG, et non des moindres, puisque de grandes entreprises étaient ainsi représentées (SNCF, Péchiney, Lyonnaise des Eaux, COGEMA, UAP, BNP, SNECMA). Michel Rocard est venu saluer les travaux du colloque au cours de la première matinée, et Jacques Delors y est intervenu plus longuement le dernier jour, sur le syndicalisme et l'Europe.

La perspective centrale mise en avant par les organisateurs est celle d'une nouvelle mixité ainsi définie dans ses deux volets dans un article de Boccara : « *avancée vers de nouveaux critères de gestion d'efficacité sociale, formant une construction mixte, conflictuelle et évolutive avec les critères de rentabilité capitaliste qu'ils feraient reculer tout en cherchant à les dépasser (...) avancée vers des éléments institutionnels autogestionnaires, formant également une construction mixte ouverte avec des éléments institutionnels de type étatique et délégataire* ». La question qui a traversé tout le colloque a donc porté sur la possibilité même d'une telle mixité.

Dès le premier jour, Jean Peyrelevade, PDG de l'UAP, a apporté à cette question une réponse catégorique. Après avoir affirmé qu'il était favorable à l'autogestion dans le cadre de la vie politique, au niveau de la commune par exemple, il a établi une frontière très claire : « *c'est complètement différent dans le domaine de l'entreprise* ». L'entreprise doit avoir en matière de gestion une totale liberté de manœuvre, parce qu'elle est confrontée à la concurrence en une « lutte darwinienne ». L'intervention de l'Etat reste nécessaire, mais ses propres critères doivent s'exprimer à travers la réglementation, la fiscalité, sans interférer, à l'intérieur même de l'entreprise, avec le critère du profit. Bref, ce patron moderniste, proche du PS, le dit clairement : « *Je ne crois pas aux mélanges de critères* ». Gandois, PDG de Péchiney, confirmera ce point de vue, repris aussi par le directeur du CEPII, Anton Brender, pour qui il est vain de vouloir « *injecter au capitalisme le virus du social* ».

Le colloque s'est terminé par l'annonce de la création d'une nouvelle association intitulée « Confrontations pour une conflictualité ouverte, viable, créative » dont les six membres fondateurs sont Jean-Pierre Brard, maire PCF de Montreuil, Pierre Guillen, vice-président du CNPF, Philippe Herzog, Jean-Christophe Le Duigou, (Secrétaire de la Fédération CGT des Finances), Jean Peyrelevade (PDG de l'UAP) et Michel Rocard. Sans viser à une synthèse illusoire, la nouvelle association fera se rencontrer certains de ceux qui « *travaillent à gérer et améliorer le système actuel* » et « *s'accordent sur les principes régulateurs du marché, en particulier les critères de la rentabilité financière* » et d'autres qui, au contraire, « *ont l'ambition d'œuvrer au dépassement effectif du capitalisme* » et « *veulent relever le défi dans une visée politique autogestionnaire* »..

¹⁸ Michel Buisson, Colloque de "Confrontations", *Politis* n°164, 12 Décembre 1991 (extraits).

Le PCF, parti de gouvernement

La théorie n'étant pas malléable à l'infini, le retour du PCF au gouvernement rend les grands écarts de plus en plus douloureux. Car le PCF reste communiste, dit-il, et se fixe toujours comme projet le « *dépassement* » du capitalisme. Le terme n'est pas critiquable en soi, dans la mesure où le passage au socialisme serait effectivement un dépassement. En revanche, on ne peut s'en tenir à cette perspective incantatoire, et il faut expliquer comment l'action quotidienne du PCF s'inscrit dans une telle perspective. C'est évidemment plus difficile, et l'on arrive assez rapidement à des postures irrationnelles et schizo-phrènes.

La première d'entre elles est assez classique, et consiste à ignorer la gauche radicale pour privilégier le dialogue avec les plus réactionnaires. C'est une tradition de longue date : le PCF a toujours préféré dialoguer avec le patronat qu'avec les autres marxistes. Plus récemment, on peut évoquer l'exemple de « l'Appel des économistes pour sortir de la pensée unique », né dans la foulée du mouvement de novembre-décembre 1995 et qui a d'emblée constitué un lieu de confrontation intéressant entre diverses sensibilités allant des keynésiens aux radicaux. Les ténors du PCF ont boudé ce regroupement, le qualifiant d'ambigu et dépourvu d'ambition. Certains des économistes du PCF se sont aussi retrouvés à la Fondation Marc Bloch, ce lieu de rencontre des « républicains des deux bords », mais l'expérience sans doute la plus hallucinante est l'association *Confrontations* lancée il y a une dizaine d'années par P. Herzog. Même la CFDT n'aurait pas osé concevoir un tel projet, où syndicalistes et économistes du PCF prennent un plaisir évident, même s'il est parfois un peu masochiste, à se confronter, très courtoisement, à des représentants de l'aile supposée sociale du patronat (voir encadré).

Depuis son entrée dans la majorité plurielle, le PCF se voit condamné à la schizophrénie. Il a ainsi pris l'habitude de manifester contre des projets de loi qu'il votera finalement, une fois les banderoles repliées. Ce double langage prive de tout contenu le discours critique porté certains jours, pour être oublié le lendemain. En voici un exemple récent, autour de la question des licenciements. Dans le numéro d'*Economie et politique* de mars-avril 2001, Yves Dimicoli, représentant du PCF au Conseil d'Analyse Economique du Premier ministre, signe un éditorial combatif sur « *l'exigence de pouvoirs nouveaux des salariés* ». Il termine en appelant à « *se placer dans la visée d'une régulation nouvelle commençant à maîtriser le marché du travail capitaliste pour le dépasser, au lieu de chercher à le replâtrer* ». Ce texte est daté du 28 mai 2001. Dans le numéro suivant, le même auteur célèbre le projet de loi de modernisation sociale où il trouve « *des points d'appui nouveaux aux luttes pour l'emploi* ». Exemple de ces avancées : en cas de restructuration, le Comité d'entreprise est « *obligatoirement informé et consulté sur les projets de restructuration et de compression des effectifs* ». Jusqu'ici, souligne Dimicoli, il était « *obligatoirement saisi en temps utile des projets de compression des effectifs* » et seulement « *informé et consulté* » sur les projets de restructuration. Si l'on se saisit d'une loupe, on mesure la taille du « point d'appui ». 35 heures, épargne salariale, PARE, crédit d'impôt, « modernisation » sociale, toutes ces lois sont passées avec, le cas échéant, quelques adverbess signés PCF. Mais, sur le fond, comment ne pas voir que la manière dont les économistes du PCF magnifient ces pas de fourmi agit en retour pour vider de toute crédibilité intellectuelle leur posture critique à l'égard du capitalisme ? Et l'horrible soupçon réapparaît sur la véritable nature de cette

« visée » de la sécurité emploi-formation, qui vise surtout à déployer un écran de fumée devant la soumission à un inexorable processus de régression et de déconstruction sociale-libérale.

Bref, le bilan est globalement négatif : défiguration du marxisme, incapacité à armer l'intervention des salariés, anticapitalisme périphérique, incompréhension totale sur la réduction du temps de travail, suivisme à l'égard du social-libéralisme sous prétexte d'efficacité gouvernementale. Ajoutons à cela une insupportable novlangue herzogo-boccarienne souvent incompréhensible, même du militant le mieux disposé. Ce n'est certainement pas de là que viendra la refondation d'un projet de transformation sociale.